Document à compléter, à transformer en PDF et à mettre sur Webclub lors de la demande de souscription en ligne de votre tournoi. Ce document sera consulté par les affiliés au moment de leur inscription en ligne à votre tournoi.					
• • • •	REGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI - SAISON 2025				
Tennis WALLONIE-BRUXELLES NAMUR-LUXEMBOURG	Chaussée de Marche, 935 C 5100 WIERDE	CLUB:	TC Andenne-Fonter	nalle Matricul	e: 6046
Le tournoi respecte	le règlement général de la fédéra	tion impos	é pour toutes les compe	étitions.	
Date de début : 21/08/25 Date de fin : 31/08/25					
1. INSCRIPTIONS: Les inscriptions se font obligatoirement via le site : https://tennis.tppwb.be/ - "Mon Tennis"					
Particularités réservées aux clubs :					
! Nouveauté Sauf en cas de clôture anticipée, les inscriptions de toutes les catégories seront clôturées le mardi qui précède le début du tournoi à 20h.					
Aucune inscription ne peut être acceptée au-delà de cette limite. Le juge-arbitre se réserve le droit de limiter le nombre d'inscrits par catégorie.					
Nombre de catégories organisées : simples : jeunes : doubles : 17					
Le tournoi de doubles se jouera : par poule + tableau final et/ou par élimination directe					
2. <u>DROIT D'INSCRIPTION</u> :					
En Jeunes , le droit d'inscription par catégorie est, au 1er match , de EUR au 2ème match EUR Pour les Adultes , il est, au 1er match , de EUR au 2ème match 0 EUR					
Pour les doubles , il est de 20 EUR par paire					
Tout joueur, déclaré W.O. (même excusé) au 1er ou au 2ème match, est redevable du montant de l'inscription. 3. <u>TIRAGE AU SORT</u> :					
Date et heure du tira	age au sort public :		19/08	/25 à 20h30	
Particularités ré	servées aux clubs :				
4. <u>HORAIRES</u> : Attention: pour connaître l'horaire du 1er match, veuillez vous connecter sur le site https://tennis.tppwb.be/ - "Mon Tennis" le 20/08/25 dès 14 h					
Validez votre accord et confirmez la prise de connaissance de votre horaire dans la rubrique "Mes tournois". En cas de problème, contactez le juge-arbitre le : 20/08/25 entre 18h30 h et 21 h					
au n° de téléphone s		0495/69.81.2		10.130	
Particularités réservées aux clubs :					
5. <u>JUGE-ARBITRE ET ARBITRE</u> : Le tournoi est dirigé par Mr/Mme/Melle BEGON Guillaume juge-arbitre					
et Mrs, Mmes, Melle			Daxhelet Dominique		adjoints
Tél. juge-arbitre		ecrétaire	0495/40.67.97	Tél. club-house	
Nombre de terrains		dont		e plein air	
Nombre de terrains couverts pouvant être utilisés : 1 en Tapis					
Il pourrait être fait appel à des terrains d'autres clubs et/ou à des terrains particuliers agréés. Des rencontres pourront se dérouler à la lumière artificielle.					
Particularités ré	servées aux clubs :				
6. <u>DISPONIBILITE DES JOUEURS</u> : en semaine à partir de <u>17</u> h et le week-end de 9 h à 23 h					
Dans les catégories -13 ans ou plus jeunes, il est interdit de faire commencer un match après 20 h. Dans les autres catégories, il est interdit de faire commencer un match après 23 h sans l'accord des joueurs concernés.					
Particularités réservées aux clubs : Minimum 1,5J de de disponible sur le 1er week-end. Le JA se réserve le droit d'annuler une inscription					
En jeunes, pour le grade 3, les joueurs doivent être disponibles les 3 jours de tournoi. Le tournoi se déroulera en :					
-9 ans du :	au		ou les		
-11 ans du :	au		ou les		
-13 ans du :	au		ou les		
7. REMISE DES PRIX :					
Particularités réservées aux clubs : Après chaque finale					
8. PARTICULARITES SPORTIVES :					
Particularités réservées aux clubs :					
9. PARTICULARITES	EXTRA-SPORTIVES :				
	servées aux clubs :				

10. Le juge-arbitre responsable du tournoi prend toutes les dispositions qui s'imposent pour faire assurer l'arbitrage des finales.